

Couthuin, le 16 mars 2018

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, devenu L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu **le lundi 26 mars 2018 à 19 H 30'**, à la salle de l'école de Couthuin-Centre, rue d'Envoz à 4218 Couthuin.

ORDRE DU JOUR :

En séance publique :

1. Première modification budgétaire communale, services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2018.
2. Compte de la Fabrique d'église de Waret-l'Evêque pour l'exercice 2017.
3. Compte de la Fabrique d'église de Couthuin pour l'exercice 2017.
4. Compte de la Fabrique d'église de Lavoir pour l'exercice 2017.
5. Pose d'éléments linéaires rue Roua à Couthuin – Achat d'un nouveau car scolaire
Vote d'un emprunt - Approbation.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

C. BOLLY

E. HAUTPHENNE

En annexe : un exemplaire de la première modification budgétaire, services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2018.